



# *SNTRS Informations*

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°130-2 du 22 avril 2008

## ***Spécial INSERM :***

### ***Bilan des réunions de mise en place du CS et des CSS (avril 2008)***

## *SOMMAIRE*

- Réunion de mise en place du Conseil Scientifique (16 avril 2008)
- Réunion de mise en place de la CSS 1 (8 avril 2008)
- Réunion de mise en place de la CSS 2 (16 avril 2008)
- Réunion de mise en place de la CSS 3 (15 avril 2008)
- Réunion de mise en place de la CSS 4 (9 avril 2008)
- Réunion de mise en place de la CSS 5 (8 avril 2008)
- Réunion de mise en place de la CSS 6 (15 avril 2008)
- Réunion de mise en place de la CSS 7 (9 avril 2008)

# Compte rendu Conseil Scientifique INSERM du 16 avril 2008

Alain Giron – Partick Robert. Elus SNTRS- CGT

**Discours DG** accompagné de T Damerval : Rôle du CS dans l'INSERM d'aujourd'hui.

L'évaluation scientifique est dévolue à l'AERES, elle est globalement satisfaisante car en rodage actuellement et s'affinera avec le temps. (27 unités déjà expertisées sur les 97 à faire pour 2008) ; Les CSS ont également un rôle dans l'évaluation qui sera plus fine que celle de l'AERES, le CS devra faire un interclassement final.

L'INSERM doit être le coordinateur de la recherche médicale en France et devra définir les choix de programmation et de stratégie, pour cela ont été créés 8 instituts dont le périmètre est différent de celui des CSS. Il s'agit de structures souples qui se réunissent hebdomadairement et intégrant une semaine sur deux le CNRS, Pasteur, IRD, CEA, INRIA et INRA.

Le CS doit définir pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2008 le plan stratégique sur la recherche biomédicale ainsi que le contrat d'objectif et de moyens de l'INSERM. Dès maintenant ont été élaborés les premiers « brouillons » des instituts (documents – feuille de route de 2 à 20 pages).

L'INSERM sera le 1<sup>er</sup> organisme évalué par l'AERES qui a créé un comité présidé par le directeur du NIH et qui comptera également le directeur du MRC et 2 ou 3 prix Nobel.

Suppression des multiples agences de toutes sortes disposant de peu de moyens donc d'appels d'offre peu rémunérateur (5 à 10 k€).

**Rôle des instituts** : préparation des appels d'offre, aide à la mise en place des thématiques phares auprès de l'ANR. Cependant il ne leur donne pas de réflexion prospective à long terme car dit-il ce type de réflexion ne sert à rien, la science prenant des directions toujours inattendues. Ils doivent par ailleurs être très réactifs.

Les Universités et CHU doivent définir 2 à 3 priorités maximum. Elles devront y associer du personnel (« l'université mettra des postes de techniciens ..... ? »)

**Q : Relation CS – Instituts :**

Réponse : mettre fin à l'émiettement, définir une plus grande visibilité scientifique et définir la politique scientifique, défendre la cohabitation entre les thématiques fortes et celles en émergence.

**Q : Intérêt évaluation INSERM par AERES :**

R : être évalué par les directeurs de NIH et MRC et prix Nobel c'est un honneur et la reconnaissance du bon niveau de la recherche médicale française. Quand aux conclusions par rapport à la spécificité française, on ne collera pas le modèle anglo-saxon sur le français.

**Q : Articulation avec l'ANR car le coût de transaction est exorbitant ;**

R : le ministère de la Santé n'exerce pas sa tutelle en dehors de la recherche clinique mais elle devrait le faire aussi sur la recherche fondamentale. La DGS a mis en place un comité de direction sur la recherche médicale en générale.

**Q : plan stratégique futur et rôle des petites équipes en région**

R : définition des priorités de la recherche médicale (2 à 3 max par CHU et Univ) pas d'a priori contre les petites équipes.

**Q : Instituts thématiques – thématiques minoritaires – interface – PNR – Prospectives ?**

R : Il faut associer à la définition des plans stratégiques les associations de malades qui en étaient jusqu'ici écartées.

**Q : Créations Instituts quand l'INSERM est majoritaire mais quid si les forces max sont extérieures à l'INSERM ?**

R : pas de partage a priori. L'INSERM a une approche plus clinique et sera chargé de la coordination. « les instituts ne sont pas Inserm ». Ils sont à la fois intra et extra muraux. L'INSERM est là pour définir la stratégie de l'ensemble

**Q : Position par rapport Centre de recherche – IFR**

R : IFR dépendent du ministère mais si IFR = Centre ou si IFR = Centre + équipes extérieures il faut supprimer les IFR seuls les IFR transverse doivent être développés.

L'évaluation est du seul ressort de l'AERES.

**Q : rôle élu C dans les CSS – Travail sur seul dossiers est insuffisant – Présence élu C dans les comités de visite.**

R : (Syrota passe la parole à Mme Graillet-Gak) : l'INSERM doit se plier aux règles de l'AERES. Les CSS proposent des membres pour les comités de visite qui sont des DSA (délégué scientifique adjoint) et qui ne sauraient être des élus C. les élus C peuvent téléphoner. A priori pas de déplacement d'élu C.

Les IFR et Centre de Recherche : les porteurs de projets seront accompagnés des chefs de départements lors des auditions.

Evaluation des Centre de Recherche uniquement sur dossier par le CS.

**Q : régions – conseil généraux – universités. La majorité des structures INSERMM est financé par le CPER**

R : INSERM met beaucoup d'argent par le biais des salaires versés et la dotation récurrente

**Q : moyens humains – précarité accrue – CDD INCA ?**

R : la ministre réfléchit à l'attractivité des métiers de la recherche et a missionné l'Académie des Sciences pour cela

**Q : moyens humains - coordination des organismes ?**

R : simplification du recrutement dans l'ensemble des organismes. Réflexion pour éviter plusieurs auditions pour un même candidat.

**Q : moyens locaux adaptés à la recherche en dehors de la seule excellence scientifique ?**

R : vrai problème pour l'INSERM, nécessité d'avoir des moyens pour avoir des locaux corrects

**Q : définition de la politique stratégique de l'INSERM en 1 seule journée ? Rôle CS dans le suivi ?**

R : Les instituts ont déjà écrits des documents dans ce sens le CS doit les coordonner. Les Instituts ne sont pas des structures mais des organes de réflexions.

**Q : conflits intérêts INSERM dans la définition politique scientifique d'autres organismes.**

R : Non car les directeurs scientifiques des autres organismes participent à la réflexion.

**Q : rôle CS va dépasser l'INSERM : entretien avec les autres organismes ?**

R : occupez vous de l'INSERM

**Q : Les postes vont être majoritairement attribués aux universités d'où un risque avec la LRU d'être soumis au bon vouloir des présidents et CS d'universités.**

R : réflexion en cours pour avoir des moyens humains dans les organismes et l'université.

**Q : valorisation – transfert**

R : aujourd'hui multiplicité des partenaires. La valorisation doit se faire en région selon le discours de Sarkozy donc on doit regrouper en structure spécialisée. INSERM transfert pour la recherche biomédicale, le CEA pour les nanotechnologies.

**Q : recrutement DR1**

R : INSERM doit être attractif pour des chercheurs de classe internationale désirant revenir ou venir en France.

Remarque personnelle : le DG répond rarement aux questions posées et à recours en permanence à la litote « Je crois avoir déjà répondu » ce qui est une manière de nous dire que nous ne comprenons rien.

**Président : Bernard Jégou (Elu, SNCS)**

**Vice président : Jean-Paul Moatti (N, syndiqué SNCS)**

**Délégation permanente**

	Titulaire	Suppléante
A1	Anne Cambon-Thomsen (E)	Sebastian Amigorena (N)
A2	Robert Barouki (E)	Micheline Misrahi-Abadou (E)
B1	Hélène Jacquemin Sablon (E)	Eleni Tzavara
B2	Dominique Heymann (E)	Françoise Martin (tirée au sort)
<b>C</b>	<b>Alain Giron (Elu, SNTRS)</b>	Jacques Simons (E)
Nommée par le DG		
	Anne Eichmann collègue A1	Stanislas Lyonnet (collègue A2)

**Avis sur l'ouverture d'un concours DR1 en génétique, oncogénèse, développement (CSS2)**

Maintes interrogations sur le bien fondé et le choix de la spécialité. L'objectif affiché est de commencer à faire venir des notabilités étrangères par des procédures accélérées. Résultats vote : Oui = 25 Non = 0 Abstention = 7

**Questions diverses :**

Calendrier : session supplémentaire pour la stratégie fin mai.

**IMPRESSION GLOBALE**

Comme prévu le CS se cherche - son rôle n'est pas bien défini - à la croisée entre :

- évaluation des structures (interclassement) et politique prospective
- instance de surveillance des instituts et comité de sages

Mr Syrota, en homme de management, a d'entrée de jeu donné au CS des tâches pour le court terme, à savoir le rapport sur le plan stratégique en recherche biomédicale.

Le problème c'est qu'il n'y a que 6 journées de réunions prévues dans l'année et l'on sent bien que beaucoup sont venus avec l'idée que la part de travail serait faible. De fait les nouveaux venus sont étonnés que l'on doive nommer des rapporteurs pour les dossiers d'unités (une centaine). Beaucoup conçoivent donc le CS comme une instance de réflexion prospective et non plus d'évaluation (après l'aeres et les css il ne restera qu'à classer les quelques dossiers tangents .....). Concernant les instituts le CS semble les valider par défaut, y trouvant même des aspects positifs s'ils mènent à une optique de simplification à terme ... Il s'avère que ce sont véritablement des états dans l'état.

Les deux candidats présidents (B Jégou et S Amigorena) qui représentent une nouvelle génération ont fait une campagne associant parcours personnel et considérations générales sur les mutations actuelles. On notera peu d'engagements précis. Cependant leur discours était très proche concernant l'évolution du paysage de la recherche. B Jégou a été élu sans doute parce qu'il a montré qu'il s'investirait plus dans la gestion du conseil. Je pense qu'une volonté d'indépendance va pouvoir s'afficher dans le cadre du conseil en particulier vis-à-vis des instituts, mais j'ai peur qu'elle ne se fonde sur le lobbying des disciplines. Les personnels sont les éternels laissés-pour-compte de ce type de situation. On compatit à leur situation. On reconnaît le travail nécessaire de leur élus mais leur sort n'est plus du ressort de l'Inserm ...

Il va donc falloir avoir des réactions concertées et efficaces quand à notre position dans les CSS. Le CS par ailleurs a rajouté une journée de travail complémentaire pour préciser ses prérogatives

## Compte rendu de la CSS1 INSERM du 8 avril 2008

Philippe Martin-Hardy. Elu SNTRS- CGT

**Elections du Président, du Vice-Président et Délégation Permanente.**

**Président :** 2 candidats : William Rostène et Jean-Philippe Pin.

Après vote, **William Rostène (Elu SNCS) est élu président de la CSS1**

**Vice-Présidence :** seul Jean-François Demonet se présente.

Après vote il est élu vice-président de la CSS1

**Délégation Permanente :**

Collège A1 : 3 candidats : Thierry Galli ; Patricia Gaspar et Marc Savasta.

Marc Savasta est élu au second tour.

Suppléante : Patricia Gaspar  
Collège A2 : 3 candidats : Bruno Dubois ; Bruno Millet et Didier Vivien.  
Didier Vivien est élu au second tour.  
Suppléant : Bruno Dubois.  
Collège B1 : 1 seul candidat : Laurent Naudon est élu.  
Suppléante Caroline Huron.  
Collège B2 : 1 seul candidat : André Hanauer est élu.  
: Suppléante : Françoise Boudouresque-Limerat  
**Collège C : 1 seul candidat : Philippe Martin-Hardy (élu SNTRS)**  
: Suppléant : Dominique Vuillaume

**Calendrier :**

-Pré-sélection des concours CR : mercredi 7 mai 2008.  
-Réunion de présélections des structures : vendredi 16 mai 2008  
-Concours CR ( audition ) : du lundi 2 juin au mercredi 4 juin 2008  
-Structures : du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet 2008.  
-Concours DR ( audition ) : du lundi 29 septembre au mardi 30 septembre 2008

---

## Compte rendu de la CSS2 INSERM du 16 avril 2008

Aména Ben Younès, Elue SNTRS- CGT

**Présidente:** Anne DEJEAN Inserm U579 (A1)  
**Vice-président:** Pierre LEOPOLD CNRS UMR 6543 (A1)

**Délégation Permanente :**

**Collèges**

A1 : Eric Rubinstein, Inserm U 602 (Nathalie DOSTATINI, CNRS, UMR 218)  
A2 : Claude FEREC, Inserm U 613 (Serge AMSELEM, Inserm U 654)  
B1 : Philippe MONTCOURRIER, CNRS UMR 5237 (Cécile CARON, Inserm U 823)  
B2 : Pascale FANEN, Inserm U 842 (Andrée ROBAGLIA-SCHLUPP, Inserm U 910)  
**C : Aména BEN YOUNES, Inserm U848 (Elue SNTRS)** (Max RADJ6KUMAR, Inserm U 636)  
Membre choisi par la DG : Frédéric RELAIX, U787 (A1)

**Comité de liaison :**

Anne DEJEAN Inserm U579  
Pierre LEOPOLD CNRS UMR 6543  
Vincent GELI CNRS UMR 3081  
Max RADJ6KUMAR, Inserm U 636

**Recrutement :** CR2 : 4 postes, 96 candidats. CR1 : 6 postes, 56 candidats. DR2 : 7 postes 42 candidats

**Dates choisies:**

**Présélection des CR :** 29 au 30 Mai  
**Auditions des CR :** 25 au 27 Juin  
**Présélection des DR :** 4 septembre  
**Auditions des DR :** 25 au 26 septembre  
**Structures :** 22 Mai et 12-13 juin

**Activités chercheurs et promotions :** 25-26 Novembre

**Commentaire:**

Avant l'arrivée du DG un tour de table a été fait pour centraliser les questions à poser au DG.  
Le DG s'est présenté accompagné de la DG de l'Institut Pasteur de Paris et du Directeur de l'Institut National du Cancer (Fabien Calvo).  
Certaines réponses aux questions posées étaient restées sans réponse dont :  
- Evaluation et rôle de l'AERES ? Pas de réponse  
- Rémunération INSERM/CNRS dans la nouvelle configuration ? il faut poser la question au ministère.  
- Création d'unité : y a-t-il une taille minimum ? Création possible de petites équipes uniquement s'il s'agit de raisons scientifiques. Aucune création si la raison est un conflit entre les équipes d'une même unité.  
- Avec l'annulation de la limite d'âge comment différencier les CR2 des CR1 ? pas de réponse pour l'instant.

**Election des président et vice-président :**

L'élection du président a été très difficile à faire, personne ne se présentait. Les gens ne souhaitent accepter un travail très lourd qui bloqueraient pendant 4 ans leurs activités scientifiques dans les structures qu'ils dirigent. Divers problèmes étaient évoqués

1) Problème de travail: la tâche du Pdt et vice-Pdt est très lourde à assurer devant le peu de pouvoir décisionnel de ces derniers (visites, rapports, beaucoup de réunions, peu de pouvoir décisionnel surtout dans le cas de création des centres de recherche).

2) Problèmes posés par les dossiers de création des centres: L'AERES fait les visites, les rapports et attribue des notes, la Présidente demande pourquoi devra-t-elle faire à nouveau le travail d'évaluation qui n'en est pas une, en auditionnant les porteurs de projets et rédigeant les rapports d'audition. Sachant que certains rapports d'évaluation de l'AERES sont déjà en ligne avant même que les commissions n'aient auditionné les porteurs de projets. Le DG a répondu qu'il tiendra compte de l'avis de la commission et qu'il est le seul décideur, L'AERES et la commission ont un rôle seulement consultatif.

La candidate présidente a demandé de convoquer le Président de l'AERES pour en discuter, Claude Graillot a répondu immédiatement que c'était une chose difficile à réaliser.

3) Structures : Evaluation du travail de la commission et du Président : La candidate à la présidence a posé énormément de questions sur le travail du président et le nombre de rapport à rédiger car elle considère qu'il y a trop de rapports et trop de mobilisations (réunions)

Nous avons enfin pu élire une présidente et un vice-président aux conditions suivantes:

a) Activités collégiales de la commission.

b) C'est le Vice-président qui se charge de la partie « Création des Centres » (présidence des auditions des porteurs des projets et rédactions des rapports).

---

## Compte rendu de la CSS3 INSERM du 15 avril 2008

François Favier, Elu SNTRS- CGT

**Président :** Roger SALAMON (A2)  
**Vice Président :** Pierre Celsis (A1)

### Délégation Permanente :

A1 : Maïté COPPEY MOISAN (Catherine FAUCHER)  
A2 : Lotfi SENHADJI (Philippe DOUEK)  
B1 : Pascal GUENEL (Cyril LAFON)  
B2 : Christel DANIEL-HEUDES (Catherine ARNAUD)  
C : Georgios GROPETIS (François FAVIER)

Membre choisi par le DG : SARNACKI Sabine

### Comité de liaison :

Philippe DOUEK, Simon SCHEURING

**Recrutements :** CR2 : 4 postes, 46 candidats ; CR1 : 8 postes, 20 candidats ; DR2 7 postes, 17 candidats.

### Calendrier :

Du lundi 14 mai au 15 mai 2008 pré-sélection des dossiers de concours CR. Le 15 mai 2008, discussion avec les directeurs d'institut, Délégation permanente pour le concours DR2, informations sur la bibliométrie et discussion sur le fonctionnement de la CSS3.

Du 23 au 24 juin 2008 concours CR

Du lundi 7 juillet au 9 examen des structures

Le 10 juillet pré-sélection des dossiers de concours DR2

Du lundi 15 au mardi 16 septembre 2008 concours DR2

Du mercredi 19 au vendredi 21 novembre 2008 examens des dossiers de promotions et activités chercheurs.

### Commentaires :

J'ai posé la question au DG sur la participation d'un élu C de la commission aux comités de visite de l'AERES, en profitant de son propos sur le fait que les visites se font trop rapidement au goût de certains, créant une insatisfaction dans les équipes ou unités. J'ai repris in extenso l'argumentaire d'Alain Giron. Le DG m'a seulement répondu que l'AERES faisait ce qu'elle veut, puis a passé la parole à Mme Graillot Gack pour poursuivre (on notera l'importance accordée au représentant du personnel à qui il fait répondre par l'administration...). Réponse de Graillot Gack : ce n'est pas prévu qu'il y ait un élu C de la CSS, l'examen du contexte, de la faisabilité, de l'hygiène et sécurité etc. fait partie des missions de l'AERES et c'est l'AERES qui décide quel membre de la CSS est associé à la visite (mais certainement pas un élu C). Circulez, il n'y a rien à voir!

Lors de l'élection du Président j'ai posé à chaque candidat 3 questions : êtes vous favorable à l'expression publique de la CSS (par motions en particulier) ? les deux : oui ; êtes vous favorables à la présence des élus C aux jurys de concours chercheurs et des B aux concours DR (entrer et sortir avec le candidat) ? les deux : oui \*; êtes vous favorables à la désignation d'un élu C pour les visites de l'AERES : Pierre Celsis (SNCS) : oui, Roger SALAMON : pas de réponse.

\* à noter que sur ce point l'administration a pris la parole pour nous informer que dans une commission (je n'ai pas noté le n°) le DG aurait répondu qu'il ne pouvait pas s'opposer à ce que les C (ou les B) assistent aux auditions, comme tout citoyen lambda, mais sur leurs congés et sans frais de mission !

L'élection du Président a été longue, trois fois de suite les voix étaient 13 pour Celsis et 13 pour Salamon. Finalement ce dernier est passé avec 14 voix, après avoir fait une tirade sur l'air de « je ne suis pas anti-syndical et je ne voudrais pas que ma candidature contre Celsis apparaisse comme une candidature de mandarin anti-syndical ». Aussitôt ont été proférés par certains membres de la CSS des

propos limites sur les syndicats, du style « je ne comprends pas en tant que scientifique que les syndicalistes demandent des interruptions de séance et se concertent sur les candidatures ».

Celsis a déclaré avoir le soutien du Sncs, mais les discussions entre élus pendant l'interruption n'ont pas amené le consensus sur sa candidature, en particulier parmi les élus Sgen dont certains ont voté pour Salamon.

En conclusion : des difficultés sont à prévoir dans cette CSS entre santé publique et sciences appliquées à la médecine, des difficultés de relation avec les deux instituts concernés ; des difficultés liées à la personnalité « compliante » du président et d'une majorité « silencieuse » de la CSS par rapport aux directives directoriales. La première marque de soumission est l'acceptation pratiquement sans discussion d'opérer une présélection des candidats CR.

J'ai demandé à la CSS d'organiser une discussion le 15/5 (prochaine réunion de la CSS) sur le rôle des élus C dans la CSS : présence à l'audition CR et DR, participation d'un élu C aux comités de visite de l'AERES. C'est accepté, le Président disant que « ça allait finir par une motion, mais cela n'irait pas plus loin » !

Il serait utile que la demande soit faite dans les autres CSS et que le syndicat nous aide à préparer ces motions.

---

## Compte rendu de la CSS4 INSERM du 9 avril 2008

Jean Pierre Max et Bertrand Morache, Elus SNTRS- CGT

### Elections du Président, du Vice-Président et Délégation Permanente :

**Président : Rodolphe FISCHMEISTER (nommé A1)**

**Vice-Président : Jean-Louis GUEANT (élu)**

#### Délégation Permanente :

Collège A1 : Fabienne FOUFELLE (nommée)

Collège A2 : Nicolas THIOUNN (nommé)

Collège B1 : Nathalie DI CLEMENTE RENAUD BESSE (élu SNCS)

Collège B2 : Christine LEVACHER (nommée)

**Collège C : Jean-Pierre MAX (élu SNTRS CGT)**

#### Suppléants :

Collège A1 : Anne JOUTEL (nommée)

Collège A2 : Uwe SCHLATTNER (nommé)

Collège B1 : Marc BENHAMOU (élu SNCS)

Collège B2 : Agnès LINGLART (nommée)

Collège C : René FERRERA (élu SNIRS-CGC)

#### Calendrier :

- Présélection des concours CR : **Du lundi 19 au mardi 20 mai 2008**

- Structures et présélections des concours DR : **Du Mardi 17 au vendredi 20 juin 2008**

- Concours CR : **Du mardi 1er juillet au jeudi 3 juillet 2008**

- Concours DR : **Du mercredi 17 au jeudi 18 septembre 2008**

- Activités-Promotions : **Du lundi 17 au mercredi 19 novembre 2008**

---

## Compte rendu de la CSS5 INSERM du 15 avril 2008

Laurent ALLART, Elu SNTRS- CGT

**Président :** Anne HOSMALIN Inserm U.567 (A1)

**Vice Président :** Christian GACHET Inserm U.311 (A1)

#### Délégation Permanente :

A1 : Sophie EZINE Inserm U.591 (Matthew ALBERT Inserm U.818)

A2 : Michel SIMONET Inserm U.801 (Françoise DIGNAT-GEORGE Inserm U.608)

B1 : Laurent DELVA Inserm U.866 (Christophe LAMAZE CNRS UMR 144)

B2 : Thierry NAAS Inserm U.914 (Stéphane BONACORSI Hôpital Robert Debré)

C : Hélène GARY Inserm IFR 13 (Laurent ALLART Inserm U. 547)

Membre choisi par la DG : Elena LEVASHINA CNRS UPR 9022 (A1)

#### Comité de liaison :

Serge BENICHOU Inserm U.567 / Christian GACHET Inserm U.311

Anne HOSMALIN Inserm U.567 / Yves MARTIN DSI

**Dates choisies :**

Présélection des CR :	19/20 mai	CR1 : 7 postes	40 candidats
Audition des CR :	23/24/25 juin	CR2 : 5 postes	62 candidats
Structures :	10/11/12/13 juin	68 équipes	
Présélection des DR :	03 septembre	33 candidats	
Audition :	25/26 septembre		

---

**Compte rendu de la CSS6 INSERM du 15 avril 2008**

Françoise Muzeau, Elue SNTRS- CGT

**Président :** Didier MAINARD (A2, Nommé) CNRS UMR6475 Strasbourg  
**Vice Président :** Patrice GODOGNO (A1, Elu SNCS) INSERM U756 Paris

**Délégation Permanente :****Collèges :**

**A1 :** Marc LABURTHE (N), Inserm U 773 ; suppl : Jorge BOCZKOWSKI (N)  
**A2 :** Christian JORGENSEN(E), Inserm U 844; suppl : Elisabeth BRAMBILLA (N)  
**B1 :** Sylvie BABAJKO (E), Inserm U872; suppl : Maud LE GALL (E SNCS)  
**B2 :** Patrick BERGER(E), Inserm U 885, suppl : Martine COHEN SOLAL(E)  
**C :** **Françoise MUZEAU (Elue SNTRS)**, suppl Nidaravone VILAYLECK  
Membre choisi par la DG : Didier SAMUEL (A2 N)

**Comité de liaison :**

Françoise MUZEAU (Elue SNTRS)

**Dates choisies:****Présélection des CR :** 6 et 7 Mai**Auditions des CR :** 16 au 17 Juin**Présélection des DR :** 10 juillet**Auditions des DR :** 23 au 24 septembre**Structures :** 7,8 et 9 juillet**Activités chercheurs et promotions :** 25-26 27 Novembre**Commentaire:****Election des président et vice-président :**

Au départ aucune candidature « officielle ». Christian JORGENSEN se propose mais en demandant de l'aide. Patrice GODOGNO veut bien être seulement Vice Président. Didier MAINARD se propose alors pour la présidence et Christian JORGENSEN retire sa candidature.

**Intervention du DG**

- Les CSS ont un grand rôle (!!!!), elles doivent recruter les meilleurs chercheurs et les évaluer, elles ne font plus l'évaluation des structures mais feront un classement
  - On m'a demandé de simplifier la recherche biomédicale donc création de 8 instituts qui ne sont pas en adéquation avec les CSS Inserm car ils sont des structures de coordination entre tous les partenaires nationaux et ils vont programmer des appels d'offre ( puis proposition à l'ANR)
  - Les CSS doivent réfléchir en coordination avec les instituts à l'élaboration d'un plan stratégique pour les nouvelles orientations
    - Création possible de petites équipes uniquement s'il s'agit de raisons scientifiques. Aucune création si la raison est un conflit entre les équipes d'une même unité.
  - Nous demanderons qu'il y ait un examen par l'AERES des personnels mais pas forcément en imposant un élu C
  - Les élus C ne peuvent pas participer aux concours chercheurs et s'ils veulent assister aux auditions, **seulement sur leurs vacances**
- 

**Compte rendu de la CSS7 INSERM du 9 avril 2008**

Catherine Driancourt et Isabelle Perseil, Elues SNTRS- CGT

**Elections du Président, Vice-président et Délégation Permanente**

**Présidente :** Jeanne-Lyse SAMUEL (SNCS)  
**Vice-président :** François LEMOINE  
**Délégation Permanente** Collège A1 : Didier LETOURNEUR  
Collège A2 : Christiane GARBAY

Collège B1 : Cédric CHAUVIERRE  
Collège B2 : Marie-Anne LORiot  
Collège C : Catherine DRIANCOURT (SNTRS)

**Intervention du Directeur Général**, en présence de Fabien CALVO (pour l'Institut du Cancer) et de Jacques GRASSI (CEA, pour l'Institut Technologies pour la Santé)

Pas de discours de politique générale, juste les attributions des CSS dans le nouveau cadre de la recherche (AERES et Instituts)

- Evaluation des structures :

La CSS fera un classement à partir des évaluations et classements de l'AERES. Commentaire du DG : cela représente une difficulté car la CSS ne fait pas de visite, mais c'est comme ça...A noter que nous classerons en plus sans connaître le nombre de structure qui seront créées.

Les Directeurs de Centres seront auditionnés par une Commission issue des CSS concernées (13 Centres de Recherche en évaluation cette année)

- un plan stratégique sera rédigé par chaque Institut et circulera dans les CSS. A l'issue de cet aller-retour un contrat d'objectifs et des moyens pluriannuels seront définis.

- Les relations avec l'ANR sont envisagées ainsi par A. SYROTA : il n'est pas question que l'ANR définisse seule ses appels d'offre ; les Instituts proposeraient la programmation à l'ANR et celle-ci garderait la gestion des appels d'offre.

- Recrutement des chercheurs : cette année le jury d'admissibilité n'auditionnera pas tous les candidats : une pré-sélection sera faite sur dossier. On connaît la difficulté d'évaluer sur dossier et la crainte était une pression de la Direction Générale pour une forte pré-sélection. C'est ce qui c'est passé et au-delà de nos craintes !...Voici les chiffres : 64 candidats CR2 / 3 postes → SYROTA ne veut que 20 auditions maximum (la CSS peut envisager plus, mais ce sera retenu contre elle...) ; 38 candidats CR1 / 5 postes dont 1 fléché toxicologie environnementale, même nombre d'auditions ; 29 candidats DR2 / 5 postes.

- Rien ne sera fait pour faciliter la présence des ITA aux concours chercheurs : ils ne seront pas convoqués et doivent prendre sur leurs vacances pour assister aux auditions en auditeurs libres...

Enfin l'INSERM va être le premier EPST à être évalué par l'AERES et A. SYROTA s'est félicité que la Présidence en revienne au Directeur Général des NIH.

**Calendrier des prochaines réunions :**

21 et 22 mai : pré-sélection des candidats CR et réflexion stratégique.

9, 10 et 11 juin : évaluation des structures (45 équipes à classer ; 3 pluri-équipes et 8 mono-équipes à auditionner)

18, 19 et 20 juin : concours CR

Concours DR : 4 et 5 septembre